



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
5 novembre 2019

« Dire mes paysages d'Occitanie »

« Dire mes paysages d'Occitanie » c'est la proposition qui est faite aux habitants et visiteurs d'Occitanie d'exprimer leur ressenti sur les paysages dans lesquels ils vivent ou ont vécu, se promènent... et auxquels ils sont attachés. C'est une démarche labellisée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre de la 2^{ème} édition du Printemps des paysages. Contributions ouvertes jusqu'au 1^{er} décembre 2019.

Contacts Presse

DREAL Occitanie

Brigitte PONCET

☎ 06.07.41.05.75

☎ 05.62.30.26.33

Préfecture de région

Marie LATREILLE de
FOZIERES

☎ 06.45.89.72.16

☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71

☎ 05.34.45.38.31

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45

Participer à une lecture originale des paysages

Les paysages d'Occitanie sont constitués de quatre grandes familles de territoires très différents : le Massif central, les Pyrénées, la Garonne et son bassin, le littoral méditerranéen. Les services de l'État, les élus, les aménageurs et gestionnaires en connaissent les formes et les matériaux, mais plus rarement les valeurs que leur attribuent leurs habitants. Pourtant, ces valeurs pourraient fonder la qualité des projets d'aménagement, de restauration et les conditions de gestion partagée des espaces.

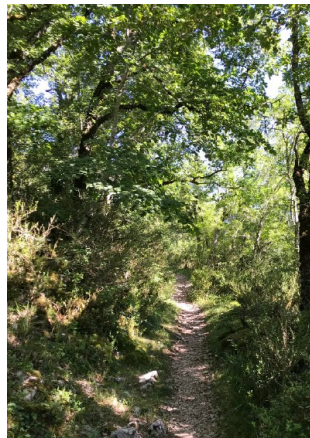
Il s'agit donc de recueillir le ressenti des habitants ou visiteurs sur l'âme des paysages, les différentes façons de les vivre, de les apprécier et de se souvenir des territoires qui forment un cadre de vie.

Témoigner des valeurs reconnues aux paysages

Le réseau régional des paysages d'Occitanie* propose de prendre au mot la Convention Européenne du Paysage et sa traduction dans le droit français en 2016** en invitant habitants et visiteurs d'Occitanie de se faire poètes en résidence avec une source d'inspiration : les paysages de la région.

Un appel à contribution est mis en ligne, jusqu'au 1^{er} décembre 2019 sur le site de la DREAL : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>



Modalités

Les témoignages peuvent être très brefs, ou développés, sans excéder toutefois 5000 caractères : des mots, une phrase, un texte, un poème. Ils peuvent porter sur toutes les échelles des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels.

Le lieu évoqué peut être un bord de fenêtre, un coin de rue, un fond de jardin, un arbre, un village, un cours d'eau, ou la chaîne des Pyrénées, voire toute la région d'Occitanie... Ces lieux doivent juste être situés. Il faudra aussi préciser « j'ai besoin de ce territoire pour vivre car..., j'aime ce lieu parce que..., sans lui on oublierait..., je me souviens ... ». Chaque question correspondant à l'une des valeurs principales attachées au territoire, valeur d'usage, valeur esthétique, valeur de mémoire.

Une valorisation sous des formes différentes

Le réseau paysage produira une cartographie des territoires mis ainsi en récit et une présentation synthétique de chacune des valeurs mises en exergue par l'ensemble des témoignages. Cette synthèse sera portée et commentée par un grand témoin, anthropologue ou homme de lettres, lors de la réunion plénière annuelle du réseau paysage en présence des élus d'Occitanie.

Ces témoignages feront l'objet de restitutions publiques, dans les écoles et les communes qui souhaiteront une mise en lecture publique des textes qui concernent leur territoire ainsi que sur le site du réseau régional des paysages d'Occitanie. Ils serviront de base aux travaux du réseau partenarial paysage et à ses journées d'échange thématique sur l'avenir des territoires. Le réseau proposera ainsi en 2020 des ateliers pour jeune public, des lectures dans les bibliothèques et médiathèques municipales ainsi que des ateliers pour adultes et des discussions autour des particularités, des contextes révélés et sur la manière de les inscrire dans les projets de territoires des collectivités. Des écrivains, poètes et hommes de scène pourront être mobilisés en interprètes de cette parole habitante, dans le cadre d'actions à construire avec la DRAC.

Enfin, les rectorats de Toulouse et Montpellier ont souhaité conjointement avec les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'Occitanie, la DREAL et la DRAC initier une action régionale « Partager mon paysage », de développement de programmes pédagogiques interdisciplinaires au cours de l'année scolaire 2019-2020 sur la base des réponses des élèves de cycles III et IV qui seront invités par leurs enseignants à renseigner le questionnaire « Dire mes paysages » avant le 1^{er} décembre 2019.

Contribuer (<http://enqueteur.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/index.php/421373?lang=fr>)

En savoir plus (<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/dire-mes-paysages-a24539.html>)

Printemps des paysages – Territoires engagés dans l'édition 2019

(https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Le%20Printemps%20des%20Paysages%20-%20Territoires%20et%20poe%CC%80tes%20engage%CC%81s%20dans%20l%20C3%A9dition%202019_0.pdf)

* **Réseau régional des paysages d'Occitanie** : comprend plus de trois cents membres et fédère près d'une centaine d'institutions (services de l'État, collectivités locales, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, organismes sociaux-professionnels et associations de professionnels et praticiens...). Il participe à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la promotion de la politique du paysage en région, à travers quatre grands domaines d'interventions : développer des connaissances, expérimenter de nouveaux projets de territoire nourris par et fondés sur les caractères des paysages, former et informer.

** la loi désigne par paysage, « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques ».